Traité Bikourim

Michna 2 - Chapitre 1

מֵאֵיזֶה טַעַם אֵינוֹ מֵבִיא?
מִשּׁוּם שֶׁנֶּאֱמַר (שמות כג, יט): "רֵאשִׁית בִּכּוּרֵי אַדְמָתְךָ",
עַד שֶׁיְּהוּ כָּל הַגִּדּוּלִין מֵאַדְמָתְךָ.
הָאֲרִיסִין וְהֶחָכוֹרוֹת וְהַסִּקְרִיקוֹן וְהַגַּזְלָן,
אֵין מְבִיאִין מֵאוֹתוֹ הַטַּעַם,
מִשּׁוּם שֶׁנֶּאֱמַר: "רֵאשִׁית בִּכּוּרֵי אַדְמָתְךָ":

Pour quel motif n'offre-t-on pas les prémices en ces cas ? Parce qu'il est écrit (Chémot 23,19) : les prémices des premiers fruits de ton sol (et ib. 34,26) ; c'est-à-dire, il faut que la croissance entière ait eu lieu sur ton sol. Pour la même raison, les métayers (ariss) ou les fermiers ('hokher), des sicaires (siqariqone), un brigand n'offrent pas les prémices, pour la même raison, car il est dit : les prémices des premiers fruits de ton sol.

Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions